
Adresse de la commune de Buis à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Buis à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 354;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0354_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

son adresse aux Français, pleins de reconnaissance de tous ses travaux, la prie de maintenir son décret qui anéantit toute espèce de corporations, et ne veulent que la Convention nationale seule, et pour l'exécution de ses lois, départemens, districts, et municipalités, qui bien épurés consolideront la République une et indivisible sans le secours des sociétés populaires qui comme les comités de surveillance n'ont été que les foyers de divisions, de dénominations, et cabales surtout dans les campagnes à châteaux, si les autorités constituées s'écartent de la loi, le bon peuple est debout pour les redresser et cela ira.

Vive la Convention nationale.

SIMON, *maire*, DUMONTIER, *secrétaire greffier*,
VIGLAS, DULORY, *agent national*
et deux autres signatures.

l'

[*La commune de Gentilly à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (45)

Citoyens Législateurs

Nous le savions bien que vous ne cesseriez jamais de mériter la confiance du peuple, que par la sagesse de vos lois, que par votre fermeté vraiment étonnante, vous pulvériseriez bientôt tous ces insectes dévorants qui s'attachent à la racine de l'arbre de la liberté et nourrissoient dans leurs cœurs la criminelle intention de ravir à nos yeux et à notre amour ce signe vivant de nos efforts et de nos soins.

Nous avons lu votre adresse au peuple français, une fois tous les mois, nous la lirons encore pour nous pénétrer de plus en plus des principes salutaires qu'elle renferme. Il se trouvera peut-être quelques hommes qui crieront au modérantisme, peut-être même à l'aristocratie. Mais qu'ils sachent ces tyrans de l'humanité que le français veut être libre mais aussi qu'il veut être juste.

S'ils mettent quelque intérêt à vous persuader que la terreur est nécessaire, qu'ils vous disent du moins quelle différence pensent-ils établir entre le despotisme et le gouvernement populaire si l'un et l'autre prennent les mêmes moyens et se servent des mêmes armes pour faire respecter leurs lois et pour accréditer leur principes contradictoires.

Continués, Représentans, de déployer des mesures vigoureuses pour forcer au silence tous ces êtres immoraux et corrompus qui ne crient si fort que pour étouffer la voix de la justice qui appelle à grand cri sur leurs têtes coupables toute la sévérité des lois, trop longtemps, ils ont comprimé par l'appareil menaçant des persécutions et des échafauds, les sentiments de la nature et de l'humanité, trop longtemps, ils ont fait la honte et l'opprobre de notre heureuse révo-

lution puisque vous les avez fait descendre dans la poussière dont ils n'auraient jamais du sortir, ne souffrez plus que leurs secrets partisans relèvent leur tête audacieuse; s'ils l'osoient, sans ménagement, la moindre indulgence seroit un crime et vous en seriez les malheureuses victimes.

Pour nous invariables dans nos principes nous ne reconnaitrons jamais d'autre autorité que la votre. Vous seuls avez notre confiance et tous ceux qui voudroient nous parler un langage que ne seroit pas le votre, trouveroient en nous des ennemis implacable et nous leur jurons d'avance une guerre à mort.

POUCHATE, *maire et 27 autres signatures.*

m'

[*La commune de Buis à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (46)

Citoyens Représentans,

Sensibles à la voix de la vérité, de la justice et de la raison, nous avons versé des larmes délicieuses en lisant votre adresse aux français du 18 vendémiaire dernier, nous avons applaudi aux grands principes qui y sont rappelés avec autant d'énergie que de simplicité, en vain les lâches conspirateurs que vous avez tour à tour démasqués et punis avoient fait tous leurs efforts pour les affaiblir, les détruire et confondre toutes les notions, l'Être suprême a conservé son ouvrage et les germes précieux gravés dans le cœur des bons citoyens fécondés par vos avis paternels vont produire des fruits abondants : Oüi! Représentans fideles, vous avez donné l'éveil à tous les français, en sonnant le triomphe de la Justice, vous avez proscrits les tyrans et la tyrannie, nos victoires au dehors vont être consolidées par la paix intérieure : vous avez parlé et déjà sont rangés autour de la Représentation nationale tous les français animés du vrai, du sur Republicanisme, qui d'une main sûre aidant à la manœuvre et calmant les orages, conduisent le vaisseau de la République dans le port.

Fait au Buis dans la maison commune le six brumaire l'an 3^e de la République française une et indivisible.

VACHON, *président*, GIRAUD, *agent national*
et 8 autres signatures.

n'

[*Les membres composant le conseil général, la société populaire et les citoyens de Beaumont à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (47)

(45) C 324, pl. 1399, p. 26.

(46) C 324, pl. 1399, p. 28.

(47) C 324, pl. 1399, p. 27.